

NOTE DE RENTREE ECOLE DE LONGCHAMP

L'équipe pédagogique souhaite à tous, parents et enfants,

une très bonne année scolaire 2009-2010.

Notre école conserve ses deux classes mais une répartition différente est mise en place en raison des effectifs.

Le ½ poste occupé par Mme Dirand l'an passé n'est pas prolongé et le contrat de Pierre Alain Richard n'est pas reconduit.

Nous accueillons cette année, 2 nouvelles enseignantes au sein du RPI : Mme NOURDIN Valérie qui prend en charge les maternelles de Dignonville et Mme VILLEMEN Astrid qui assure le ¼ temps de Mme TONGHINI (toujours le jeudi).

La classe de Mmes Stella TONGHINI et Mme Astrid VILLEMEN compte 20 élèves de CP – CE1 – CE2.

La classe de cycle Mme Marylène RIVAT compte 21 élèves de CM1-CM2.

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES : Lundi – Mardi - Jeudi – Vendredi 8h30- 11h30 et 13h30 – 16h30

Les enfants doivent se présenter à l'école dans les 10 minutes qui précèdent la rentrée des classes et ne pénétrer dans la cour que lorsqu'une enseignante est sortie.

TELEPHONES UTILES

Ecole : 03 29 34 75 17

Garderie : 03 29 34 68 49

ABSENCES

Merci de prévenir le jour-même par téléphone ou par écrit de l'absence de votre enfant. A son retour en classe, votre enfant doit être muni d'un écrit qu'il remettra à sa maîtresse précisant le motif de son absence.

Les parents doivent venir chercher leur enfant à l'école pour une absence (exceptionnelle) en cours de journée. En aucun cas, un enfant ne sera autorisé à quitter l'école seul durant les heures de classe.

Absences prolongées : Les familles qui souhaitent s'absenter pour plusieurs jours en dehors des congés scolaires feront une demande écrite à l'école. Cette demande sera transmise à l'Inspecteur de circonscription qui accordera ou non ladite autorisation.

REUNION DE RENTREE

La date sera prochainement fixée. Nous vous la communiquerons dès que possible.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ECOLE

Elles auront lieu le **vendredi 16 octobre après-midi**.

PISCINE

L'école ira la piscine olympique **chaque lundi après-midi du 3^e trimestre uniquement**.

Ces séances sont obligatoires, elles sont entièrement prises en charge financièrement par la municipalité.

La réglementation en vigueur depuis janvier 2005 nous oblige à avoir un accompagnateur par classe primaire en plus de l'enseignant. Cette réglementation nous oblige encore à vous solliciter pour l'accompagnement de cette sortie. **Les personnes qui souhaitent passer l'agrément ou le renouveler sont invitées à se faire connaître au plus tôt auprès des enseignantes.**

COOPERATIVE SCOLAIRE

La cotisation est fixée cette année à 10 €. Merci de régler cette cotisation le plus rapidement possible, de préférence par chèque à l'ordre de la coopérative scolaire de Longchamp.

RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Pour les écoles de notre secteur, le RASED est composé de Madame Isabelle HUGUENOT, psychologue scolaire et de Madame Christine FROISSARD, maîtresse E (chargée de l'aide spécialisée). Si nécessaire, il vous est possible de contacter directement la psychologue scolaire.

RASED Pergaud

Ecole Pergaud

14 avenue Léon Blum

88000 EPINAL

N° téléphone et fax : 03 29 31 23 49

ASSURANCE

Nous attirons votre attention sur l'intérêt que vous avez à bien vérifier que l'assurance scolaire que vous souscrivez couvre non seulement le risque de dommages causés par l'élève mais également le risque de dommages subis par lui ..., notamment lorsque l'auteur du dommage ne peut clairement être identifié.

Informations Diverses :

Nous continuons toujours à récupérer les bouchons, les toiles cirées, ...

DOCUMENTS DE RENTREE

Merci de bien vouloir nous faire parvenir le plus rapidement possible la fiche de renseignement ci-jointe complétée accompagnée de l'attestation d'assurance .

CONGES SCOLAIRES (zone A)

Rentrée des élèves : jeudi 3 septembre 2009

TOUSSAINT : du samedi 24 octobre au jeudi 5 novembre

NOËL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier 2010

HIVER : du samedi 13 février au lundi 1^{er} mars

PRINTEMPS : du samedi 10 avril au lundi 26 avril

Début des vacances d'été : le vendredi 2 juillet (après la classe)

PROTECTION DE L'ENFANCE

La législation en vigueur sur la protection de l'enfance nous oblige à demander préalablement l'autorisation de diffuser des photos d'élèves par des moyens de communication actuels (journaux, vidéos, informatique ...)

Cette autorisation, si vous l'accordez, sera valable pour toute l'année et soumise à une nouvelle demande à la prochaine rentrée.

Tout au long de l'année, nous restons à votre disposition pour toute question concernant la scolarité de votre enfant. Notre objectif à tous (enseignants, parents) doit être sa réussite et nous devons tous, chacun à notre place, travailler dans ce sens pour le bien de l'enfant.

Bonne année scolaire à tous !

L'équipe éducative de l'école de Longchamp